

Compte-rendu Réunion CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2016

Membres excusés : Laurent CUROT, Cathy DARNAND, Romain JUILLARD

COMPTES ADMINISTRATIFS

Les membres approuvent les comptes administratifs de l'exercice 2015 comme suit :

Budget principal : excédent de 202693.70 € en fonctionnement et déficit d'investissement 54208.93 € avec restes à réaliser

Budget assainissement : excédent de 8298.34 € en fonctionnement et excédent de 12193.36 € en investissement

Budget Lotissement Ecotilles : excédent de 30834.30 € en fonctionnement et déficit de 7181.91 € en investissement

Budget Section de communes : excédent de 7785.22 € en fonctionnement

Budget CCAS : excédent de fonctionnement de 1949.67 € en fonctionnement et déficit de 200.00 € en investissement.

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR :

Les membres approuvent à l'unanimité les comptes de gestion du receveur municipal

AFFECTATION DES RESULTATS :

Les membres décident l'affectation des résultats comme suit :

Budget principal : affectation de 54500.00 € en investissement, report du solde en fonctionnement

Budgets annexes : report en fonctionnement des excédents

BUDGETS PRIMITIFS :

Les membres votent à l'unanimité les budgets primitifs comme suit :

Budget principal : voté à la somme de 603473 € en dépenses et 638568 € en recettes pour la section de fonctionnement, équilibré à la somme de 273864 € en investissement

Budget assainissement : équilibré à la somme de 35445 € en exploitation et 33715 € en investissement

Budget Lotissement Ecotilles : équilibré à la somme de 53064 € en fonctionnement et 7182 € en investissement

Budget Section de communes : équilibré à la somme de 8285 € en fonctionnement

Budget CCAS : équilibré à la somme de 2049 € en fonctionnement et 200 € en investissement.

VOTE DES TAXES :

Les membres prennent connaissance de l'état notifié des taxes communales 2016.
Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur une augmentation de 0.50 %.
Après délibération et à l'unanimité, les membres décident l'augmentation des taxes de 0.50%, les taux sont ainsi fixés :
Taxe habitation : 10.88 %
Taxe Foncière sur Bâti : 13.26 %
Taxe foncière sur non bâti : 24.86 %
CFE : 12.86 %

QUESTIONS DIVERSES :

Réfection du logement de la cure :

Devis Mégard : un 2^{ème} devis est présenté avec conservation d'un placard
6957.84 € HT soit 7653.62 € TTC
Devis Gravallon : 3805.89 € HT soit 4187.87 € TTC
Devis PUTIN : 1280 € soit 1408.14 € TTC
Autres travaux à prévoir : pose d'un sol flottant et rayonnages placard
Empierrement de la cour extérieure pour assainissement – création d'un seuil de porte
La dépose de la pompe du puits et la mise en place d'un couvercle ont été réalisés par les employés.
Les membres valident les devis

Programme chemins 2016 :

L'enveloppe de travaux avec Cuiseaux Intercom est de 22170 € comprenant Le Villaret, Chemin des Baisses à Armont, Lotissement Ecoles, Chemin de la Ciblière, Chemin du Bois Bouvier, Chemin de Chambresse pour un montant de 19838 €.
Un devis complémentaire a été demandé pour des travaux au Lotissement Tillières. Il restera 2700 € HT à charge par la commune
Les membres valident les devis, les travaux devraient débuter en juin.

Devis abattage d'arbres :

Pour une mise en valeur de la Croix des Tillières, les employés ont procédé à un élagage des arbres et au nettoyage de la croix. Il est nécessaire de couper les arbres qui sont dans les fils, et voir pour une valorisation du coin. Les membres examinent les devis et décident de louer une nacelle à Jura Bresse et confier les travaux aux employés.

Commission recrutements :

Le Maire donne compte-rendu de la commission recrutement et informe que Mme Fabienne COPIN est recrutée en CDD à compter du 1^{er} avril pour assurer l'emploi à l'agence postale et à la garderie périscolaire.

Salle des fêtes :

Michel FAVRE donne compte-rendu :

La pompe à chaleur est en service, le constructeur doit intervenir pour finaliser le fonctionnement

Il convient de mandater Atelier 71 pour demander à l'entreprise le câble chauffant manquant

La mise en demeure de l'électricien a été faite, à ce jour pas de réponse.

Le plateau du bar est à reprendre.

Garderie périscolaire :

Aurélié GAMBÉY donne compte-rendu des activités, remercie pour la fourniture des sujets découpés par les agents, et informe des prochaines activités projetées.

Les agents seront à nouveau sollicités pour une aide.

Au cours de la séance, les membres :

- Écoutent lecture d'un courrier émanant d'un particulier pour un terrain
- Sont informés de la dépose de la cabine téléphonique par Orange
- Discutent de la fête de Louvarel le 13 juillet
- Se répartissent la participation aux diverses invitations
- Sont informés de la mise à disposition du compte-rendu du commissaire-enquêteur pour le dossier PLU, du rapport du SYDELS
- Sollicitent une étude concernant l'éclairage public pour évaluer les économies réalisées depuis la fermeture nocturne de l'éclairage

Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 14 avril à 19 H 30.

Le 19 mars 2016

